Extrait	du	FSGT

http://fsgt.org

S'affilier à la FSGT

- Nous rejoindre -

Date de mise en ligne : jeudi 13 juin 2013

FSGT

Copyright © FSGT Page 1/2

L'affiliation est un acte volontaire. Elle permet à l'association d'affirmer et de valoriser son projet et de s'inscrire et partager les valeurs sportives et associatives communes à l'ensemble de la FSGT.

C'est aussi un acte juridique permettant à l'association de déclarer son appartenance à une fédération agréée Jeunesse et Sports et Education Populaire. Elle ouvre aussi droit aux demandes de subventions et d'installations sportives auprès des pouvoirs publics.

C'est aussi une garantie d'assurance responsabilité civile pour l'association. Elle ouvre la possibilité à l'association de participer à la vie institutionnelle de la fédération.

Elle permet l'accès aux compétitions, aux formations et d'être en relation avec le réseau associatif FSGT, du niveau local au niveau international (des revues, des vidéos, des conseils juridiques et comptables, des réductions sur des remontées mécaniques et campings).

TARIFS POUR LA SAISON 2013/2014

Catgorie 1:

Une petite association locale ou d'entreprise, peu structure, en cration. Tarif annuel : 70.05 €

Catgorie 2

Une association structure, participant rgulirement aux activits FSGT. Tarif annuel: 134.45 €

Catgorie 3

Une association omnisports locale ou d'entreprise, avec plusieurs sections. Tarif annuel : 411.65 €

Catgorie 4

Une association participant aux activits saisonnire de la FSGT (6 mois). Tarif annuel: 44.55 €

Copyright © FSGT Page 2/2